



Boucles d'El Pannetrie Revival – 24 avril 2022

Balade Touristique ou d'Orientation pour véhicules anciens

(les voitures modernes sont les bienvenues)

32^e édition

Règlement

1. Description de la balade.

1.1. « **Boucles d'El Pannetrie** » : balade touristique ou d'Orientation qui propose 2 types de parcours différents selon les catégories, sans notion de vitesse ni de moyenne horaire imposée et accessible à tous.

• Type 1 de parcours : **Balade Touristique pour la catégorie « Baladeurs »** :

- Départ libre après le petit déjeuner et pas de timing à respecter, juste le conseil de se présenter aux endroits communs dans une fourchette horaire raisonnable ;
- Road-Book simple tout en schémas fléchés orientés sans aucune astuce et avec de nombreuses indications complémentaires ;
- Parcours (+/- 2 x 95 km) privilégiant les routes pittoresques et touristiques permettant de (re-)découvrir de beaux paysages et d'emprunter de jolies vallées toujours sur des routes en bon état ;
- Pas de contrôle de passage à relever ; un(des) jeu(x) amusant(s) afin d'établir un petit classement et les ex-æquo seront départagés par l'âge de la voiture.

• Type 2 de parcours : **Balade d'orientation avec 3 catégories** :

- Catégorie « **Découverte** » : pour une véritable balade de base en orientation, les instructions seront fournies sous forme de fléchés (métrés ou non, orientés ou non) – notes littéraires ;
- Catégorie « **Initiés** » : pour les équipages un peu plus aguerris ; fléché métré ou non, orienté, droit, notes littéraires, notes franches (mention « NF » dans le road-book), notes binaires (sur de petits tronçons), cartes tracées couleurs très simples et sans astuce ;
- Catégorie « **Experts** » : idem que pour la catégorie « Initiés » avec quelques petits suppléments tels que cartes à tracer, muette, fléché allemand (arêtes de poisson), routes fantômes (murs belges), « RDA » (rester dans l'axe) et éventuellement l'un ou l'autre système additionnel : le tout clairement détaillé dans le briefing écrit ;
- Pour les 3 catégories :
 - Contrôles de passage habituels : entrées / sorties d'agglomération – triangles renversés – panneaux « STOP » - CP virtuels (dans les cartes) – CP « cachets » - CP « organisation » (panneaux).
 - 2 TRK (tronçons kilométriques) à mesurer et CPH régulateurs.

1.2. Les voitures anciennes comme modernes sont admises au départ. Pour le calcul des résultats, un coefficient d'ancienneté sera appliqué à toutes les pénalités : $(\text{année de construction de la voiture} - 1900) / 1000$.

1.3. Tous les véhicules participants aux « Boucles d'El Pannetrie Revival » doivent obligatoirement être en ordre d'immatriculation, d'assurance et de contrôle technique selon les différentes lois communautaires et fédérales belges. Selon ses moyens, l'organisateur veillera au respect de ces différentes règles et refusera la candidature des participants ne remplissant pas l'un de ces critères.

1.4. Par leur inscription, les participants déchargent les organisateurs de toute responsabilité et s'engagent à respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur au moment de la balade.

2. Classements pour le type 2 de parcours « Orientation »

2.1. Principes : pour les 3 catégories « Orientation », les classements séparés seront établis sur base des contrôles de passage et des kilomètres à relever dans deux tronçons du parcours (un le matin et un l'après-midi).

2.2. Particularités : l'équipage totalisant le moins de points de pénalités sera déclaré vainqueur. En cas d'ex-æquo, l'avantage sera donné aux véhicules les plus anciens.

2.3. Pénalités : (pour les contrôles de passage à relever, voir le « Règlement Technique »)

- | | |
|---|-----------------------|
| • CP manquant, en trop ou erroné | 100 Pts |
| • CP cachet manquant, en trop ou erroné | 150 Pts |
| • Sortie d'agglomération non barrée | 50 pts (= ½ CP) |
| • !!! pour ces 3 types de CP, si la somme des pénalités dépasse 1000 pts par section, il sera appliqué, pour cette section, une pénalité forfaitaire de | 1.000 pts |
| • Case vierge entre 2 CP | 100 Pts |
| • Rature sur feuille de route | 100 Pts |
| • CPH manquant ou en trop | 150 Pts |
| • Par 10 m d'écart dans un TRK (tronçon kilométrique) | 1 Pt (max de 100 Pts) |
| • Retard de plus de 30' dans une section | 150 Pts |
| • Conduite dangereuse constatée par un membre de l'organisation ou non respect des règles sanitaires en cours | exclusion |

3. Lieux de départ et d'arrivée.

Restaurant « La Bonne Fourchette », rue du Château d'eau 2 à 4530 Villers-le-Bouillet.

4. Timing avant l'épreuve.

- Novembre 2021 : Parution du règlement et Ouverture des inscriptions.
- Le 17 avril 2022 : Clôture des inscriptions et des paiements (paiement = inscription validée) pour les inscriptions avec repas (formule 2).
- Le 21 avril 2022 : Clôture des inscriptions sans repas (formule 1).
Les inscriptions pourront être clôturées avant les dates reprises ci-dessus si le nombre (120) maximum des voitures admises au départ est atteint.

5. Timing de l'épreuve

- 07 h 30' : Ouverture du secrétariat et accueil des participants. Vérifications administratives.
Petit déjeuner (au choix : croissants ou fricassée).
- 08 h 45' : (si nécessaire) briefing et informations de dernière minute.
- 09 h 00' : Départ de la première voiture pour la première partie ; départ libre pour les « Baladeurs ».
- 12 h 30' : Arrivée des premières voitures pour l'arrêt de midi et sandwich fraîcheur garni.
- 13 h 30' : Départ de la première voiture pour la deuxième partie ; départ libre pour les « Baladeurs ».
- 17 h 00' : Arrivée finale des premières voitures à Villers-le-Bouillet.
- A partir de 18h00' : Début du repas de clôture.
- 18 h 30' : Affichage des classements officiels.
- 19 h 00' : Officialisation des résultats et remise des prix et trophées.

6. Droits d'engagements.

Deux formules d'engagement sont proposées :

- Formule 1 : 75 € donnant droit par équipage de 2 personnes (+15€ par personne supplémentaire dans la voiture)
 - le Road Book de l'épreuve
 - les plaques de l'évènement
 - 2 petits-déjeuners
 - 2 sandwiches garnis à midi
 - les trophées et prix spéciaux
 - Formule 2 : 99 € donnant droit par équipage de 2 personnes (+ 20€ par personne supplémentaire au repas du soir)
 - Idem formule 1
- + 2 repas le soir**

- Comme depuis plusieurs années, notre balade est organisée au profit de la « [Fondation contre le Cancer](#) » ; afin de rester dans un budget raisonnable et malgré les augmentations sensibles des coûts d'organisation, nous avons décidé de ne pas augmenter les frais de participation.
- Cependant, si vous désirez participer de façon plus importante à notre but caritatif, vous pouvez verser un montant supérieur (5€ - 10€ - 20€ - 50€ ...) aux frais demandés et la différence sera ajoutée intégralement au don que nous pourrions verser à la « [Fondation contre le cancer](#) ».

- Réservé aux membres A.R.M. : les membres de l'**Auto Rétro Mosan** peuvent déduire un bon de 5 € qu'ils remettront lors des vérifications administratives le jour de la balade.

Les droits d'engagement sont à verser sur le compte BE52 0017 1493 1809 au nom de A.M.C VILLERS avec la mention « Équipage XXX / YYY » avant le 17 avril 2022 ; l'attribution des numéros sera réalisée à la discrétion des organisateurs qui tiendront compte, entre autres, de la date de réception des paiements.

7. Secrétariat de l'épreuve

Francis Guilmain
Thier du Moulin 7/A
4530 Villers-le-Bouillet
francis.guilmain@gmail.com - 0475/79.00.12

8. Inscriptions

Les bulletins de participation peuvent être complétés directement en ligne sur le site www.bouclesdelpannetrie.com ; ils sont également disponibles en format .pdf sur ce site et peuvent être envoyés soit par mail soit par courrier au secrétariat de l'épreuve.

9. Toutes les infos sur le site www.bouclesdelpannetrie.com



La Bonne Fourchette

@labonnefourchette1 · Restaurant belge

0495/19.17.14

Rue du Château d'Eau n°2
Villers le Bouillet

HOUSSA & FILS
PRODUITS PETROLIERS

WARNANT-DREYE

019/566.129

g.houssa@scarlet.be

www.houssa-combustibles.be